



2024 / 40

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE VINGT-HUIT MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry – BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique – DUNAND François – GERMANAZ Sylvie – GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine – JAY Hélène - KALIAKOUKAS Evelyne – MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc – MIBORD Josiane – MORARD Ghislaine - MORIN Jean Yves – POINTET André – RELIER Annie - RICHIER Maryse – ROUX MOLLARD Alain – VICHARD Daniel - VORGER Jean-Michel

POUVOIR : M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique

EXCUSES : M. GUILLARD Paul
M. GSELL Bernard

Date de Convocation :
21 mars 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 21
Votants : 21

Madame Hélène JAY est désignée Secrétaire de Séance.

Objet : Subvention à l'Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche

Monsieur Jean-Christophe GROGNIET, Président de l'Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche, s'est retiré et a quitté la salle. Il n'a pris part ni au débat, ni au vote.

Le Président propose que soit attribuée une subvention d'un montant de 1 650 000 € à l'Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche pour assurer son fonctionnement pour l'année 2024.

Il précise les modalités de versement selon la périodicité suivante :

- 450 000 € au 1^{er} avril 2024
- 400 000 € au 1^{er} juillet 2024
- 400 000 € au 1^{er} septembre 2024
- 400 000 € au 1^{er} novembre 2024

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE l'attribution de la subvention ci-dessus.

Pour	Contre	Abstention	NPPV
21			1 Jean-Christophe GROGNIET

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.

Le Président,




André POINTET